

INFORMATIONS – OCTOBRE 2018

S o m m a i r e

- Suppression de la cotisation salariale d'assurance chômage
- Avenants financiers 2018-2019
- AREP Ille Armor : Calendrier des formations des salariés des OGEC

Nouvelle adresse : 1, rue Pierre et Marie Curie, Centre d'affaires Eleusis 3 – Bâtiment B, 2nd étage 22190 PLERIN
Les N° de téléphone sont inchangés.



LES INFOS DU MOIS

I. SUPPRESSION DE LA COTISATION SALARIALE D'ASSURANCE CHÔMAGE

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2018 a prévu la suppression de la cotisation chômage qui est à la charge des salariés. Celle-ci se fait en 2 temps :

- **La première étape a eu lieu en janvier 2018** avec une baisse du taux de la cotisation salariale d'assurance chômage de 1,45 point. Il est passé de 2,40 % à 0,95 %.
- **La seconde étape a lieu le 1er octobre 2018**. La cotisation salariale d'assurance chômage sera totalement supprimée à cette date.

II. AVENANTS FINANCIERS 2018-2019

En application des contrats d'enseignement, simple ou d'association, **une demande d'avenant financier doit être déposée chaque année à la Préfecture**. Il constitue le **montant maximum pouvant être demandé aux familles au titre de la contribution** (une note sur la contribution des familles et des statistiques sont disponibles sur le site internet de l'UDOGEC (Rubrique Actualités) :

- Pour les collèges et lycées, nous avons déposé une demande par établissement.
- Pour les écoles, nous déposons une demande unique pour tous les établissements. Le montant annuel retenu est de **350 euros par élève pour l'année scolaire 2018-2019**.

Si le montant de la contribution appelée dans votre école est supérieur au montant départemental ci-dessus, nous vous invitons à nous le signaler par écrit pour préparer un avenant individualisé.

III. AREP ILLE ARMOR : CALENDRIER DE FORMATION DE SALARIES DES OGECS

Vous trouverez ci-joint le **calendrier des formations pour les personnels OGECS 2018-2019**. Ce calendrier (mis à jour régulièrement) est également téléchargeable sur leur site internet "réseau Arep".

Nous vous invitons à transmettre ces informations à vos salariés.

Votre contact en Côtes d'Armor : Isabelle SECRIERU - Conseillère formation - Relations Entreprises

Tél. : **06 66 63 18 40**

Email : isecrieru.arep@outlook.fr

Site internet : <http://www.reseau-arep.fr>